

Numéro 170

L'écho de Camphin

M A I R I E D E C A M P H I N E N P E V E L E 5 9 7 8 0



Editorial



Inauguration du complexe sportif de Camphin en Pévèle - De gauche à droite : M. Catteau, M. Lazaro, M. Detavernier, Mme Cottenye, M. Brongniard, Mme Bariseau, M. Monnet, M. Foutry, M. Dufermont

Madame, Monsieur,

ce mois de septembre a été fertile en événements dans notre commune. Il y a bien sûr l'inauguration du complexe sportif marquée par la présence de nombreuses personnalités, mais aussi le vote du Plan Local d'Urbanisme définitif ou d'autres dossiers importants pour l'avenir de notre commune.

A chacune et chacun d'entre vous, j'adresse mes remerciements pour votre participation massive à nos événements.

Michel DUFERMONT,
Maire de Camphin en Pévèle

Les TAP de l'école Pasteur

Ecoles

Dans le cadre de la réforme scolaire de 2013, les élèves de l'école Pasteur continuent de profiter de Temps d'Activités Périscolaires. Cette année au programme : escrime, astronomie, échecs, magie, Groove Danse, sports, loisirs créatifs... Mais aussi, 2 activités animées par nos fidèles bénévoles depuis plus de 2 ans : l'heure du conte avec Andrée et les arts plastiques avec Béatrice. Toutes ces activités se déroulent les mardis, jeudis et vendredis de 15h30 à 16h30. Vous avez des disponibilités et vous souhaitez rejoindre l'équipe d'animateurs afin d'encadrer les Tap ? N'hésitez pas, laissez vos coordonnées à la mairie ou à contact@camphin-en-pevele.fr

Fabienne DEFRANCE

Dans ce numéro 170	:
Edito	1
Les écoles	2
Tennis	2
HIP HOP	2
Complexe sportif	2
Pétanque camphinoise	3
Voyage à Londres	3
Forum des associations	3
Association St Amand	4
Escrime à Camphin	4
Dryades en concert	5
Conciliateur	5
Conseil Municipal	6
Développement éco	8
Agenda	8

M A I R I E D E C A M P H I N
P L A C E D E L ' E G L I S E
C A M P H I N E N P E V E L E

Téléphone : 03.20.41.95.39 Télécopie : 03.20.64.13.82
Courriel : contact@camphin-en-pevele.fr
Site : www.camphin-en-pevele.fr

Comité de rédaction & Photos : F. Defrance, M. Dufermont, C. Duthoit, G. Leroy, O. Leroy, B. Lourme, C. Masselot, L'équipe du Multi Accueil, S. Pessé, la Pétanque Camphinoise

Réalisation S. PESSÉ
Dir. de publication : M. DUFERMONT

120 échos envoyés par mail
900 échos imprimés le 16/10/16
Prochain numéro : 16/11/16

Moules-frites de l'école du Sacré Coeur

Comme traditionnellement, le 24 septembre 2016, de nombreux camphinois, parents d'élèves, enseignantes et élus se sont retrouvés dans une ambiance conviviale pour savourer le repas «moules-frites» organisé par l'APEL de l'école du Sacré-Coeur. Dès le petit matin, des groupes se forment pour l'installation de la salle des fêtes (installation des tables, mise en place de la décoration: coquillages, sable et bateaux....) et grattage de moules chez Muriel ! En cuisine, Mme DELPHINE s'est transformée en chef cuisinier....Résultat : délicieux repas dans la joie et la bonne humeur! Bravo pour ce très bon moment... *Fabienne DEFRANCE*



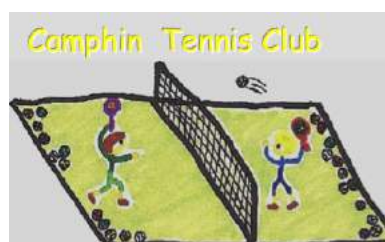
Associations

La pétanque Camphinoise à l'honneur

En ce matin ensoleillé du 10 septembre 2016 à Ezanville dans le Val d'Oise, les équipes qualifiées lors de leur championnat respectif sont venues «s'affronter» afin de devenir le nouveau champion de France 2016. Le club de pétanque de Camphin en Pévèle avait 4 équipes participantes dont les Champions de France Doublette en titre venus pour le remettre en jeu, Messieurs DUCATILLON Clément et DECOEN Jean-Pierre. Nos autres représentants étaient : en doublette féminine BLEUZET Isabelle et BOMART Sylvie, en doublette masculine DOISE Mickaël et GILLON Cédric ainsi qu'en tête à tête DECOEN Pierre.

Nos licenciés n'ont pas démerité mais nos champions ont malheureusement perdu leur titre et ont terminé 2èmes de la compétition, et la deuxième doublette masculine a terminé 4e. L'an prochain cette finale aura très certainement lieu dans le Nord, espérant également bien le représenter. Félicitations à tous les participants et rendez-vous l'année prochaine. *La pétanque camphinoise*

Le Camphin Tennis Club



La saison sportive 2016-2017 vient de commencer. Si vous souhaitez jouer au tennis, au badminton ou au speedminton mais que vous

n'avez pas de partenaire, n'hésitez pas à vous inscrire à cette adresse email : tccamphin@gmail.com. Nous organiserons très prochainement (courant octobre) une ou plusieurs matinées/après-midis/soirées pour permettre aux joueurs intéressés de se rencontrer et d'échanger la balle ou le volant. N'oubliez pas de préciser vos disponibilités et si possible votre niveau.

Catherine MASSELOT

L'inauguration du complexe sportif

Le week-end d'inauguration du complexe sportif, les samedi 17 et dimanche 18 septembre, fut un beau succès : je tiens tout particulièrement à remercier les écoles, le club de foot et le club de hand, les politiques (Député, Vice Président de Conseil Régional, Vice-Président et Conseiller départementaux, Président et Vice-Président de la Communauté de Commune, Président de la ligue de football), les commerçants de Camphin (tout particulièrement l'épicerie fine Good qui nous a préparé un excellent buffet), l'équipe municipale et spécifiquement l'équipe animation élargie. Cette équipe a travaillé d'arrache pied pour que l'inauguration soit un beau moment festif dédié aux camphinois. Vous trouverez ci-dessous et tout au long de ce numéro les photos de ces deux jours. *Sandrine PESSÉ*





BAL COUNTRY

Ne manquez pas le bal country !

L'Association Camphinoise vous invite à venir participer ou découvrir la DANSE COUNTRY

à l'occasion de son bal annuel ouvert à tous,
le SAMEDI 5 NOVEMBRE à partir de 19 h
en salle des fêtes.

Entrée : 4€ et gratuit pour les moins de 12 ans. Buvette et petite restauration sur place. Venez nombreux vous plonger dans l'ambiance western et conviviale. Soirée décontractée et détendue assurée.

Odile LEROY

Le forum des associations du 10 septembre 2016



Le forum des associations du 10 septembre 2016, organisé par la commune, a rassemblé une quinzaine d'associations et plus de 400 visiteurs. Si vous n'avez pas encore trouvé votre bonheur, n'hésitez pas à contacter les associations camphinoises. Merci à tous pour votre mobilisation !

Sandrine PESSE

L'ACE organise un voyage à Londres



Le Samedi 10 Décembre

L'ACE vous donne rendez-vous pour passer la journée à Londres. Le départ se fera de la place de l'église de Camphin à 6h30 et le retour vers 23h30. Le voyage s'effectue en car et shuttle. Sur place, il sera possible de visiter, librement ou accompagnés, quelques lieux incontournables de la capitale et de faire son shopping de Noël dans les rues les plus commerçantes de la ville. Les repas sont à votre charge, donc vous pouvez prendre des sandwiches mais le 10 Décembre peut être froid, glacé et /ou pluvieux et peu de bancs de la capitale sont chauffés! Le prix de cette journée est de 55 € pour les adhérents de l'association ou 65 € pour les non adhérents. Si ce voyage vous intéresse et après avoir vérifié que votre carte nationale d'identité est en cours de validité, dans un premier temps, faites-le nous savoir par mail avant le **30 Octobre**. (b.lourme@hotmail.fr).

Nous enregistrons les pré-inscriptions au fur et à mesure de leur envoi. (premiers inscrits, premiers servis.) L'inscription ferme et définitive (limitée à 50 personnes) se fera en mairie de Camphin le lundi 7 Novembre de 19h à 21h. Le paiement – par chèque à l'ordre de l'ACE – se fait lors de l'inscription.

Bruno LOURME - ACE



L'association Saint Amand organise un concert à l'église de Camphin en Pévèle

Nous vous donnons rendez-vous le vendredi 4 novembre 2016 à 20h30 à l'église de Camphin en Pévèle. Le Groupe Choral de Gruson chantera au profit de la rénovation de l'orgue de l'église

De Bécaud à Voulzy en passant par Calogero ou Goldman, embarquez pour deux heures d'un spectacle unique avec 100 choristes et musiciens. L'entrée est libre et la réservation se fait au 06.16.84.52.55.



Pour soutenir cette action de sauvegarde du patrimoine, faites un don qui sera intégralement reversé.

Un don fiscalement déductible :

Si vous donnez	Cela vous coûtera réellement	Vous déduirez de votre impôt
150€	51€	99€
100€	34€	66€
50€	17€	33€

66% du montant de votre don est déductible de votre impôt sur le revenu dans la limite de 20% de votre revenu imposable. Alors, prenez votre chéquier avec vous pour recevoir votre reçu fiscal. Allez vite, pensez à réserver vos places au 06.16.84.52.55
Christophe DUTHOIT

Jeunesse et Sports

Activités sportives de rentrée

Si vos enfants ne se sont pas encore prononcés sur le choix de leur activité, sachez qu'il y a encore des disponibilités pour pratiquer un sport à CAMPHIN :

LE MERCREDI : intervention sur notre commune du Cercle d'Escrime de Villeneuve d'Ascq (CEVA) :

- Eveil escrime pour les enfants de 4 & 5 ans de 15h à 15h50 : jeux moteurs et approche ludique de l'escrime avec matériel adapté (groupe de 12 enfants maximum) - Tarifs : cotisation 95€ + licence 40€
- Initiation et pratique de l'escrime au fleuret pour les enfants de 6 à 10 ans de 14h à 15h - Tarifs : cotisation 120€ + licence 50€ - prévoir l'achat d'un gant (15€) – le matériel sera prêté

Marie-Laure Baland se tient à votre disposition pour tous renseignements au 07 70 38 23 28 ou sur place lors des séances du mercredi. N'hésitez pas à vous y présenter !

LE SAMEDI : l'Association Camphinoise propose du HIP-HOP avec le nouvel intervenant THOMAS :

- de 16h30 à 17h30 pour la catégorie 7/11 ans
- de 17h30 à 18h30 pour la catégorie 12 ans et +

N'hésitez pas à vous renseigner sur place lors d'une séance d'essai ! (ou renseignements sur asso.camphinoise.pevele@gmail.com)

L'Association Camphinoise vous propose également de nombreuses activités tout au long de la semaine :

- Le lundi : Danse Cardio de 18h30 à 19h30 / Pilate de 19h30 à 20h30
- Le mardi : Gym Douce de 10h à 11h / Cardio de 19h à 20h / Taï Chi de 19h à 20h30 / Step de 20h à 21h
- Le mercredi : Yoga de 9h à 10h15 / Danse Enfants 7/11 ans de 14h à 15h / Danse Enfants 5/6 ans de 15h à 15h45 / Country de 19h à 20h / Line Dance de 20h à 21h / Yoga de 19h à 20h30
- Le jeudi : Pilate de 10h à 11h et de 18h30 à 19h30 / Renforcement Musculaire de 19h30 à 20h30

Odile LEROY





Partenariat entre le LOSC Lille Association et l'Etoile Club de Camphin

Dans le cadre du partenariat conclu la saison dernière et qui se prolonge encore cette année, le LOSC Lille Association et l'Etoile Club de Camphin ont coorganisé un plateau U9 réunissant plus de 140 jeunes footballeurs le dimanche 2 octobre dernier sur notre magnifique complexe sportif tout nouvellement inauguré.

Chacun s'en est donné à cœur joie avec l'arrivée très remarquée de Franck Béria qui, tout naturellement, a accepté de poser avec notre jeune équipe camphinoise, pour leur plus grand bonheur !!

Odile LEROY

Dryades en concert à Camphin

CAMPHIN-EN-PÉVÈLE - **Dimanche 16 octobre à 17h** - Concert du quatuor Dryades issu de l'Ensemble Arabesque. Le quatuor Dryades est composé d'une flûte, d'une harpe, d'un violoncelle et d'une mezzo-soprano. Le mariage des timbres différents de ces quatre instruments apporte une couleur chaude et expressive. Son répertoire s'étend de l'époque baroque à nos jours et traverse l'Europe avec quelques incursions en Chine ou au Brésil. Venez découvrir cette promenade en musique de chambre - Lieu : église Saint Amand, place de l'église - Horaires : 17h - Tarifs : 8 €, 4 €



Un nouveau conciliateur de justice



Il suffit de peu de choses, d'un litige avec un artisan, de dysfonctionnements avec un fournisseur internet ou de téléphonie, d'un voisin bruyant ou d'un dépôt de garantie qui tarde à être rendu pour que la vie devienne plus difficile. Autant de petits ou grands soucis de la vie moderne provoqués par l'intolérance, l'indifférence ou la promiscuité.

Il existe un moyen simple, rapide, gratuit et efficace de résoudre le problème : le Conciliateur de Justice. Il ne rend pas la justice, ne dit pas le Droit même s'il doit en avoir l'expérience, mais il permet de réunir les parties pour trouver une solution amiable au litige qui les oppose. Plus de

50% des affaires qui lui sont soumises aboutissent ainsi à un accord. Le Conciliateur n'est donc ni un juge ni un enquêteur (même s'il se rend sur place le cas échéant pour constater les faits) ni un conseiller juridique. Il intervient à la demande, soit d'un particulier soit du Tribunal d'Instance, dans le seul but de trouver un accord par le dialogue et la concertation. Son rôle n'est pas de savoir qui a raison mais d'essayer de trouver une solution qui puisse satisfaire les deux parties.

Les litiges dont il peut s'occuper relèvent du droit civil et touchent à la propriété et à l'usage de biens, aux dettes, aux litiges de consommation comme un désaccord entre fournisseurs et clients (téléphonie, internet...), une contestation de factures de tous types (gaz, électricité, eau...), aux conflits entre des propriétaires et des locataires (restitution du dépôt de garantie, fin de bail), aux nuisances de voisinage....

Un conciliateur de justice à Cysoing



Le conciliateur ne peut pas intervenir dans les affaires concernant les litiges avec l'administration, l'Etat ou les collectivités, le droit de la famille (divorce, pensions alimentaires, garde d'enfants, etc.), le droit du travail et syndical. Quand un compromis est trouvé, il peut donner lieu à la rédaction d'un constat d'accord. La rédaction d'un constat est obligatoire lorsque la conciliation a pour effet la renonciation à un droit. Ce constat d'accord, qui engage les deux parties, est signé par elles et par le conciliateur. Chacune des parties en aura un exemplaire et un autre exemplaire sera envoyé au Tribunal d'Instance. Enfin en cas de non-respect de l'accord, on pourra requérir du juge d'Instance qu'il donne force exécutoire aux engagements pris. Auquel cas, le constat d'accord acquiert la même valeur juridique qu'un jugement. Alors que la justice demande du temps, un

formalisme rigoureux et génère des frais, la conciliation est gratuite, simple et rapide ; elle se déroule en dehors de toute règle préétablie ne reposant que sur la bonne volonté des uns et des autres afin de trouver un accord satisfaisant.

Comment saisir le conciliateur ?

En prenant un rendez-vous en Mairie auprès de Madame Vlamynck

En prenant un rendez-vous par téléphone au 03 20 79 44 70

Par courrier en écrivant à : Mairie de Cysoing 2 place de la République 59830 Cysoing

Par mail à l'adresse suivante : accueil@ville-cysoing.com

Dates de permanence : à partir du mardi 20 septembre 2016 de 14h00 à 17h00 en mairie.

Puis tous les 2nd et 4ème mardis de chaque mois.

Conseil municipal du 23 septembre 2016

La fibre numérique à Camphin

Actuellement, une pétition circule sur le site change.org intitulé « pour un accès correct dans nos quartiers ». Effectivement, nous rejoignons un certain nombre d'entre vous disant que la pétition aurait dû s'intituler « pour un accès correct dans notre village ».

En 2013, le gouvernement a lancé le Plan « France Très Haut débit » ayant pour objectif de déployer des réseaux d'accès à l'Internet à Très Haut Débit sur l'ensemble du territoire d'ici 2022.

Lors de la réunion communautaire du 24/11/2014, relayée par un article dans la Voix du Nord le 25/11/2014, intitulé : « Pévèle-Carembault : à la maison et au bureau, la fibre pour tous d'ici 2020 », il a été annoncé que l'ensemble des habitants et entreprises de la Communauté de Communes auraient la fibre en 2020 avec un début des travaux pour 2016.

Dubitatif sur ces dates annoncées, Monsieur le Maire a interpellé trois fois en réunion communautaire le président de la CCPC et le vice-président en charge du numérique. N'ayant pas eu de réponse satisfaisante sur le sujet, nous avons étudié en parallèle la possibilité d'investir dans des travaux dits de « montée en débit sur cuivre » (sur nos deux sous répartiteurs de la commune). Effectivement, nous avons

aujourd'hui un devis disponible pour ce chantier de « montée en débit ». Toutefois, nos réticences portent sur le fait que :

- de tels travaux n'apporteraient pas la garantie de pouvoir améliorer significativement les débits de tous les Camphinois, notamment ceux qui demeureraient éloignés du centre bourg, des sous-répartiteurs (car à la différence de la « fibre jusqu'à l'abonné », les débits sur le réseau cuivre, même « modernisé » s'affaiblissent en fonction de la distance).



- Si nous faisons seuls ces travaux, nous ne serions plus éligibles à aucune aide pendant une durée minimale de 5 ans. Cela inclut aussi qu'aucuns travaux de « fibre jusqu'à l'habitant » ne seraient réalisés pendant cette durée.
- Si les travaux de montée en débit sont réalisés à la seule initiative de la commune, celle-ci n'a par ailleurs pas la garantie que des opérateurs décident également d'investir pour se raccorder et utiliser un tel réseau et d'y proposer des abonnements intéressants pour les Camphinois.
- Nous supporterions seuls les coûts, même si cela est tout à fait envisageable.

Le déploiement de la fibre dans le Nord Pas de Calais est porté par le syndicat mixte « la fibre numérique 59/62 ». Un appel d'offres est en cours d'attribution de marché à un aménageur pour le déploiement d'un réseau fibre à l'échelle départementale et un planning de travaux est en cours de réalisation par « la fibre numérique 59/62 ». Ce syndicat est constitué notamment d'élus de la région et des départements dont le vice-président est notre conseiller départemental Luc Monnet. Lors de l'inauguration du complexe sportif, notre maire a interpellé Luc Monnet sur le sujet : il est convenu que Luc Monnet revienne rapidement vers nous afin d'échanger sur le calendrier du déploiement de la fibre jusqu'aux habitations et entreprises de notre village. Lors de cette rencontre, que l'on espère ouverte au public, il sera remis la pétition qui, nous l'espérons, recueillera un maximum de signatures.

Nous espérons revenir rapidement vers vous pour prendre rendez-vous sur ces échanges.

Olivier VERCRUYSE

Le PLU



Au regard des remarques faites par le public associé (DDTM, DREAL, Etat, Chambre d'agriculture, etc.) et par le commissaire enquêteur suite à l'enquête publique, notre PLU a été quelque peu modifié.

Puis lors du conseil municipal du vendredi 23 septembre 2016, les élus ont voté pour l'approbation du PLU. Le dossier complet du PLU (PADD, cartographie, règlement, retours sur les enquêtes publiques, etc...) a été envoyé à la préfecture.

L'autorité administrative compétente doit faire un retour dans un délai de un mois. Si celui-ci est favorable, le PLU deviendra opposable dès la publicité parue avec l'affichage en mairie de la délibération de l'approbation et la mention de cet affichage dans un journal diffusé dans le département.

Olivier VERCRUYSE

Pétition concernant la dangerosité de l'autoroute A27

La commune s'est associée à la pétition relative à la dangerosité de l'A27. A trois reprises, les Maires d'Anstaing, Gruson, Chéreng, Baisieux et Camphin en Pévèle ont écrit au préfet pour prendre des dispositions et ont proposé :

- la réduction de la vitesse des poids lourds à 80 km/h
- la limitation de la vitesse des voitures à 110 km/h
- l'interdiction aux poids lourds de doubler
- la nécessité de faire respecter les distances entre les véhicules.

Les préfets ont répondu négativement à nos demandes.

En juillet de cette année, j'ai de nouveau saisi Monsieur le Préfet sur ce même dossier et informé de cette démarche Monsieur Lazaro notre Député, très préoccupé par la situation du réseau autoroutier contournant Lille car les accidents se succèdent et les dispositions tardent à venir.

Je relancerai prochainement Monsieur le Préfet sur ce dossier.

Michel DUFERMONT



Nouvelle association des commerçants et artisans de Camphin en Pévèle

Les commerçants et Artisans de Camphin en Pévèle se sont fédérés pour créer ARTICOM, association de loi 1901 pour le développement économique et la promotion du commerce, de l'artisanat et des services sur la commune.

Nous leur souhaitons beaucoup de succès dans leurs actions et comptons sur l'ensemble des camphinois pour participer pleinement à la vie économique de notre village.

ARTICOM

Président : Luc Dutrieux / ECO PEVELE

Trésorière : Christelle Cornuau / LES DELICES DU PEVELE

Secrétaire : Stéphanie Delplanque / GOOD « Finest Grocery»



<https://www.facebook.com/camphinenpevele/?fref=ts>

Etat Civil

Nouveaux habitants

- Yves et Monique LECOMTE domiciliés au 78ter grande rue
- Simon PTASZYNSKI et Aurélie VREVIN domiciliés au 19 rue Ernest Masurel
- M. et Mme VANOOTEGEM domiciliés au 7 rue Ernest Masurel

Décès

- Jacques CAFFI décédé le 03/09 et domicilié au 93 grande rue
- Louis DESMET décédé le 05/09 et domicilié au 22 rue du Quennelet

Naissances

Thao SLEMBROUCK né le 17/09 et domicilié au 107 rue de Créplaine

Mariages

Marjorie LAMBIN et Marc-André DELEPIERRE, domiciliés au 25 rue du Moulin se sont mariés le 1er octobre 2016.



Agenda

- 12 octobre : messe à Camphin
- 15 octobre : nuit des bibliothèques
- 16 octobre 2016 - 17h : Quatuor Dryades - Eglise Saint Amand de Camphin en Pévèle
- 22 octobre : Match d'Improvisation Amateur - Templeuve en Pévèle
- 22 octobre : Le petit Saucisson rouge et le Gant méchant Loup - Templeuve en Pévèle
- 26 octobre : Concert de chants gallois - Bachy
- 28 octobre : Festival du court métrage - Nomain
- 29 octobre : Plus Pévèle la Vie - Théâtre - Templeuve en Pévèle
- 4 novembre : concert chorale de Gruson à l'église Saint Amand de Camphin en Pévèle
- 5 novembre - 19h : Bal Country - salle des fêtes de Camphin en Pévèle
- 13 novembre : messe à Camphin

Boutique Tendenza

Voici la boutique en beauté pour la nouvelle collection !! Nouvelles marques tendances, chics et modernes dans des prix raisonnables. Des matières agréables à porter dès maintenant. Si vous n'êtes pas encore passés à la boutique, c'est l'occasion de venir la découvrir !

Delphine

TendenZa



Un nouvel agent immobilier à Camphin en Pévèle



La vente ou l'achat d'un bien immobilier est un moment important de votre vie. Ne le confiez pas à n'importe qui ! Avec le soutien du réseau performant « BSK immobilier » au travers de ses puissants outils ayez l'assurance d'un vrai professionnel, habitant votre village, riche de nombreuses années d'expérience. Toujours à votre disposition ! Philippe HARDEMAN - Agent mandataire BSK - tel:0677366244